

**N° 08/2009**  
**Mois d'août**

*Horaires d'ouverture au public:*  
*Du lundi au vendredi :*  
*9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h00*  
*Le samedi : 9h00 / 12h00.*

# BULLETTIN MUNICIPAL

## **ETAT-CIVIL**

### **Publication de mariage**

- Frédéric LE BORGNE, hydraulicien-tourneur-fraiseur, et Isabelle KEROUANTON, assistante maternelle, domiciliés à Quélennoc en PLOUVENTER.

### **Mariage**

- Thomas QUILLEVERE, salarié agricole, domicilié 5, résidence Kerbrug à PLOUENAN et Malory QUEGUINER, salariée agricole, domicilié 5, résidence Kerbrug à PLOUENAN et résidant 3, rue de Mesgloauen à PLOUVENTER.

## **MAIRIE**

Le secrétariat de la Mairie sera fermé tous les après-midi et le samedi matin, jusqu'au 15 août inclus.

## **AUX JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI**

Prochaine permanence de la conseillère technique de la Mission Locale : **mercredi 9 septembre**.

La mission locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'insertion professionnelle et sociale (formation, emploi...). Pour prendre rendez-vous : 02.98.68.35.86.

## **RELAIS ACCUEIL DES PARENTS ET DES ASSISTANTES MATERNELLES**

- o Prochaines permanences, en Mairie les *jeudis 6 et 27 août de 9h à 12h*.
- o Temps d'éveil pour les enfants : reprise en septembre

Renseignements et inscriptions au 02.98.24.97.15.

## **HALTE-GARDERIE « 1000 PATTES »**

La halte-garderie sera fermée, à partir du 3 août, pour congés d'été. Réouverture, à Plounéventer, lundi 31 août à partir de 13h30.

## **DERATISATION**

L'agent chargé de la dératisation travaillera sur la commune prochainement. Les particuliers ayant constaté la présence de rats sont invités à s'inscrire en Mairie pour **le vendredi 11 septembre**.

## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

### **A déposé une déclaration préalable**

M. HOARAU Alain et Mlle LE GOFF Cécile pour un abri de jardin, 3 Hameau de Mézarnou.

### **Ont obtenu une autorisation de travaux**

ODISLOR ENERGY pour la pose de panneaux photovoltaïques, 8 rue des Lauriers.

M. TORCHEN Jean-Félix pour la pose d'une clôture en bois, 9 rue de Mézarnou.

M. QUELLEC Gwenaël pour la pose de panneaux photovoltaïques, Maneuric.

Mlle LE SCOUR Jennifer pour un ravalement, 2 place de l'église.

### **Ont déposé une demande de permis de construire**

Commune de Plounéventer pour une cantine, école du Sacré Cœur, rue de Kermaria.

M. ROGES Xavier pour l'aménagement d'une dépendance en habitation, Kerichen.

### **Ont obtenu un permis de construire**

M. et Mme TREGUER Franck et Hélène pour une habitation, 13 rue Antoine de St Exupéry

## **AGENCE POSTALE COMMUNALE : rappel des horaires**

	<b>MATIN</b>		<b>APRES-MIDI</b>	
LUNDI				
MARDI	08H30	12H00		
MERCREDI	10H00	12H00	14H30	17H00
JEUDI	10H00	12H00		
VENDREDI			14H00	16H30
SAMEDI	9H30	12H00		

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 3 juillet 2009 à 20h00, sous la présidence de Philippe HERAUD, Maire.

Absent excusé : Michel Vigouroux

Secrétaire de séance : Jean-Luc Abalain

### CANTINE MUNICIPALE

M. Le Maire fait le point sur le dossier : tous les avis nécessaires à l'obtention du permis de construire (SDIS, Commission d'accessibilité des personnes handicapées, DDSV, Travaux maritimes) sont positifs. Le permis devrait être délivré prochainement.

Les travaux de terrassement devraient démarrer le 15 juillet.

La fin des travaux est programmée pour début novembre.

3 devis sont présentés à l'assemblée pour le choix d'une entreprise chargée du suivi de la mission de coordination Sécurité Protection Santé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal confie la mission à l'APAVE pour un montant de 1 495 € TTC.

### COMMISSION URBANISME

Des désordres ont été constatés par les entreprises qui travaillent à la rénovation des logements Habitat 29 au 13, place de l'église. Accord du conseil pour participer, à hauteur de 50 %, aux travaux supplémentaires occasionnés sur la maçonnerie (humidité et mэрule), soit 3 314,12 € TTC.

Accord du conseil sur le devis présenté par l'entreprise Gatinel (2 000 € TTC pour repeindre les fenêtres et les marches extérieures de la mairie).

### COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

**Concours départemental du cheval breton** : il aura lieu le samedi 25 juillet à partir de 9h30. La commune prend en charge l'encadrement technique de la manifestation, la société hippique de Landivisiau gère l'organisation. Dernière réunion de préparation le 7 juillet à 18h00.

### COMMISSION VOIRIE

Des travaux ont été programmés pour cet été.

En juillet : Toul Coz, Keravellec, route de Lanneuffret et VC 2.

Fin août ou début septembre : lotissement de Kérandivez.

La commission déplore à nouveau le vol de fleurs sur la commune : 7 jardinières à la salle polyvalente.

### COMMISSION SOCIALE

Concours de fleurissement : la visite des jardins est programmée le 4 juillet, remise des prix en septembre.

### SITE INTERNET

3 devis sont présentés à l'assemblée pour la création d'un site Internet de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal choisit l'entreprise Aber Graphique pour la création et l'hébergement du site de la commune pour un montant de 920 € HT (1 100,32 € TTC). Une commission est créée pour réfléchir au contenu du site. Elle est présidée par M. le Maire et composée de Michel Simon, Marie-France Pouliquen, Dominique Malgorn et Yann Pinvidic.

## *Informations associatives*

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

#### **Transport scolaire SIVU (direction Landivisiau)**

Les cartes de transport scolaire seront à retirer en Mairie à partir du mercredi 26 août.

« **Familles Rurales, direction Landerneau et Lesneven** » organise une permanence pour la vente des cartes de transport scolaire pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2009/2010 à la grande salle Ty-an-Oll, le ***mercredi 26 août de 18h à 20h***. Apporter une photo. **Il n'y aura qu'une seule permanence**. Lors de cette permanence, vous pourrez prendre connaissance des circuits et horaires qui seront affichés. Cette année encore la présence de l'élève **et** du représentant légal est indispensable lors de l'inscription car il est demandé de signer conjointement le règlement.

### **LABYRINTHE GEANT**

Les agriculteurs de la commune de Plouneventer renouvellent l'expérience du labyrinthe Géant. Après l'année du cochon, l'année de la vache, c'est au tour du cheval d'être à l'honneur dans ce labyrinthe végétal!! Il se trouve, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, dans le champ d'Annie et Jean-Jacques RIOU, Route de Quelennoc.

Le plan du labyrinthe est à votre disposition dans les différents commerces de la commune et sur les sites Internet : [www.cheval-breton.fr](http://www.cheval-breton.fr) et [www.pays-de-landivisiau.com](http://www.pays-de-landivisiau.com)

Visite libre.

## **Avis pour le bulletin de septembre**

Ils sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par E.mail : [commune-plouneventer@wanadoo.fr](mailto:commune-plouneventer@wanadoo.fr) pour le **lundi 10 août**, dernier délai.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin)

**Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie.**